

001.2-4

(1836 - 1840)

ADMINISTRATION MUNICIPALES - Modes Administratifs

Régime des Juges de Paix, voir liste ci-incluse

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the

ARCHIVIST

La première charte resta en vigueur jusqu'au premier mai 1836 alors que pour des raisons de mécontentement dans la politique de la province, (veille des troubles de 1837-38) le renouvellement de la charte fut refusé et cela au grand détriment de la ville qui retourna à l'ancien régime d'administration des Juges de Paix.

JUGES DE PAIX.

Le 2 mai 1836 les Juges de Paix prirent de nouveau charge des affaires de la ville jusqu'en août 1840 alors que la ville obtint une nouvelle charte d'incorporation.

" Commenting upon the absence of municipal
" government, Lord Durham, in his famous re-
" port, referred to the disgraceful condition
" of the streets and the utter absence of
" lighting as seriously affecting the comfort
" and security of the inhabitants". (R.S. Weir)

JUGES DE PAIX

Les Juges de Paix, communément appelés les Magistrats, avaient pris charge des affaires de Montréal en vertu des pouvoirs que leur conférait la loi: 36 Geo III, chap. 9 sanctionnée en 1796. Cette loi avait trait aux Chemins et aux Ponts.

Les Juges de Paix administrèrent la Ville de Montréal à compter du 3 août 1796 jusqu'au 22 mai 1833 alors qu'ils furent remplacés à la direction des affaires de la Ville par le premier Conseil municipal qui entra en fonction le 5 juin 1833.

Ce premier Conseil municipal cessa d'exister le 1er mai 1836. Il avait tenu la dernière réunion durant son mandat le 29 avril 1836. L'article 26 de la loi créant ce premier Conseil de Ville (Loi 1 Guillaume IV ch.54) stipulait en effet que son mandat devait expirer le premier mai 1836.

Dès lors, les Juges de Paix, en vertu des pouvoirs qui leur avaient été conférés en 1796 reprirent la direction des affaires de la Ville à compter du 2 mai 1836 jour où ils tinrent la première séance de leur second mandat. Leurs fonctions se terminèrent au cours de la dernière séance tenue en août 1840.

CATALOGUE DES JUGES DE LA COUR SPECIALE DES SESSIONS DE LA PAIX

(1836 à 1840)

Après l'expiration de la charte de la ville de Montréal en 1836, les affaires municipales de la ville furent de nouveau administrées par une Cour Spéciale des Sessions de la Paix, jusqu'en 1840.

Noms des juges de paix suivant la liste officielle des registres pour la période comprise entre les années 1836 à 1840.

Denis Benj. Viger,	Jacob Dewitt,
Peter McGill,	Pierre Lukin,
Pierre de Rocheblave,	Turton Penn,
Wm. Robertson,	Thomas Cringan,
Lawrence Kidd,	Joseph Masson,
James Miller,	Henry Corse,
Austin Cuvillier,	John Molson,
Jules Quesnel,	Sydney Bellingham,
Adam L. McNider,	James Brown,
Joseph Shuter,	Pierre E. Leclere,
William Hall,	John Donegani,
Jos. Ant. Gagnon,	Guillaume J. Vallée,
Daniel Arnoldi,	Charles Lamontagne,
Ed. M. Leprohon,	Henri Desrivières,
George J. Holt,	Théophile Dufort,
Joseph T. Barrett,	Benjamin Hart,
Jas. McGill Desrivières,	Thomas B. Wragg,
Chs. S. Rodier,	M.J. Hayes,
John Jones,	Etienne Guy,
Charles Tait,	Logan Fuller,
Hugh E. Barron,	François P. Bruneau,
Alexis Laframboise,	Pierre Louis Panet,
J. Bte. Castonguay,	Hugh Brodie,
Patrice Lacombe,	Joseph Baby,
Olivier Berthelet,	Alexandre Buchanan,
Paul Jos. Lacroix,	John Dyke,
William Evans,	

Delisle et Delisle, ensuite Delisle et Bréhaut remplirent les fonctions de Greffiers de la Paix.



THE CORPORATION IN 1839.

[From *Hochelaga Depicta*.]

The civil government of Montreal is administered by Justices of the Peace, who are appointed by the Governor of the Province. They are at present forty-six in number, and have power to make certain assessments for defraying the necessary expenses of the city, and to enact and enforce such bye-laws for its regulation and advantage as are not inconsistent with the statutes of the realm. For a short period the municipal

affairs of the city were managed by a Mayor and Common Council. An Act passed the Provincial Legislature in 1832, forming Montreal into a Corporation, and transferring the authority from the Magistrates to the corporate body; but in 1836, the Act of Incorporation having expired, the Government again passed into the hands of the Justices of the Peace. The city is represented in the Provincial Parliament by four Members, the East and West Wards into which it is divided, returning two each. The period of service in the House of Assembly is four years. Under the Corporation the city and suburbs were distributed into eight wards, for the more convenient arrangement and dispatch of business. These are East and West Wards, the Wards of St. Ann, St. Joseph, St. Antoine, St. Lawrence, St. Lewis and St. Mary. Another division of the city may be called the Military, according to which the battalions of militia, which are six in number, are collected from the portions of the city or

suburbs in which they reside.

DE PAUL CHOMEDEY DE MAISONNEUVE

À

L'HONORABLE MEDERIC MARTIN

(La Patrie, 15 décembre 1923)

Liste complète inédite des premiers magistrats de Montréal: gouverneurs français et anglais; juges de paix et maires, à partir de la fondation de notre ville en 1642 jusqu'à nos jours.

*Patrie
7 déc 1923*

DATE DU REGIME MUNICIPAL

MAGNI NOMINIS UMBRA
Lucain, Pharsale, I, 125.

"On m'acclamera ou bien je meurs ici!" — s'intitulait récemment, dans notre journal, une interview que nous publions de l'honorable Médéric Martin. Notre premier magistrat y faisait effectivement cette menaçante déclaration, bien qu'il "le" soit depuis... — depuis quand déjà? — depuis 1914. Il ajoutait que "l'électorat montréalais lui doit cette acclamation"; mais nous croyons vraiment que Son Honneur veut battre tous les records. Il y a eu en effet un autre premier magistrat inamovible (!) dans l'histoire de notre ville: l'honorable J.-L. Beaudry, réélu quatre fois de suite — puis deux autres fois — puis encore quatre autres fois. Au fait, il a été dix ans premier magistrat de Montréal.

D'après toutes les apparences, cette durée sera prolongée: car nous savons que nombre d'ambitions légitimes, déjà annoncées, empêcheront l'acclamation... exigée! Désespérant alors de voir élire un successeur à notre premier magistrat en avril prochain, nous nous sommes tourné vers ses devanciers, histoire de revoir leur figure en les tirant une autre fois de l'oubli...

Nous débutons par nos premiers magistrats. — A tout Seigneur tout honneur! — mais nous voulons également ressusciter au moins un moment également, les pionniers, nombreux ainsi que les vieilles choses de notre histoire locale. C'est la raison de notre nouvelle rubrique "MONTREAL, DANS LES RUINES, PRES DES CENDRES", qui paraîtra désormais le samedi.

Nous espérons que nos lecteurs, à lire nos chroniques, prendront autant de plaisir que nous en avons pris nous-même en en recueillant les matériaux.

DE NOTRE BERCEAU A LA
CONQUETE

Nous avons l'habitude d'appeler nos maires nos premiers magistrats. Mais est-ce que nous avons toujours eu cette qualité de premier magistrat? Non. Sous la domination française, c'est-à-dire du berceau de Ville-Marie à la conquête, maire et... zéro s'équivalaient: c'est ce que nous concluons de nos recherches. E.-Z. Massicotte, notre chercheur trop peu apprécié, écrit par contre, dans un de ses "FAITS CURIEUX DE L'HISTOIRE DE MONTREAL", en parlant des syndics:

"Ces fonctionnaires dont le rôle utile et qui, en somme, ont été les maires de Montréal au dix-septième siècle, n'occupent certainement pas dans notre histoire locale, la place qui leur est due..."

Alors distinguons. Que veut dire: MAIRE? C'est, nous dit Larousse: le "premier officier municipal d'une commune". Le syndic, cet homme public que, comme dit Colbert à Frontenac, "présente des requêtes au nom des habitants", fut-il considéré comme le premier officier municipal de Ville-Marie, lorsqu'il entra en fonction en 1644? Pas du tout. Le premier officier, ce fut le gouverneur, chargé de l'administration municipale. "Il était le premier magistrat", écrit en effet Lamotte dans son "HISTOIRE DE LA CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL".

Notre route tracée, quels furent alors les premiers magistrats de Ville-Marie sous la domination française? premiers magistrats, nommés par le gouverneur général de Québec, sont les suivants:

- 1.—Paul de Chomedey de Maisonneuve (1642-1664).
- 2.—Etienne Pezard de la Touche (1665).
- 3.—Zacharie Dupuis (1665-1668).
- 4.—Remi de Saint-Paul de Lamotte (1669).
- 5.—De la Frédière (1669).
- 6.—François-Marie Perrot (1669-1674).
- 7.—Th.-X. Tarieu de Lanaudière (1674-1684).
- 8.—Hénault des Rivax (1684-1685).
- 9.—Louis-Hector de Calières (1685-1698).
- 10.—P... de Rigaud, marquis de Vaudrouil (1698-1703).
- 11.—Claude de Ramesay (1703-1724).
- 12.—Charles Le Moyne, 1er baron de Longueuil (1724-1729).
- 13.—Jean Bouillet de la Chausaigne (1730-1733).
- 14.—Du Bois Berthelot de Beaucourt (1733-1739).
- 15.—J.-Bte Nicolas Roch de Ramesay (1739-1749).
- 16.—Charles Le Moyne, 2e baron de Longueuil (1749-1755).
- 17.—Remi, marquis de Rigaud (1757-1760).

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTREAL
MUNICIPAL ARCHIVES

DE LA CONQUÊTE AU RÉGIME MUNICIPAL

Passé l'année 1760, nos premiers magistrats, pendant les quatre années du régime militaire, seront assez variés. Comme nos affaires locales doivent être administrées encore par des gouverneurs, mais anglais cette fois, nous aurons tout d'abord le général Thomas Gages de 1760 à 1763; le colonel Ralph Burton — qui viendra à cette fin des Trois-Rivières, en 1763; le général James Murray, une fois nommé gouverneur général — avec juridiction sur les affaires municipales — de 1763 à 1766; le major Paulus-Emilius Irving, chargé par interim de l'administration du pays après, le rappel de Murray, en 1766; sir Guy Carleton, plus tard lord Dorchester, de 1766 à 1774. Que pensez-vous de ça, des premiers magistrats de Montréal demeurant à Québec? Car Murray, Irving et Carleton gouvernaient de Québec. Vaut autant dire que nous n'en avions pas.

A partir de 1774, c'est vraiment notre cas. L'acte de Québec enlève effectivement cette magistrature, car les affaires municipales seront administrées maintenant par le conseil législatif siégeant lui aussi à Québec. Ce régime durera jusqu'en 1791, date du gouvernement constitutionnel. Dans le Bas-Canada, ce sera le parlement qui exercera désormais sur les affaires locales les mêmes pouvoirs que possède aujourd'hui le conseil municipal.

Montréal n'aura la faveur d'avoir à nouveau son premier magistrat que cinq ans plus tard. En 1796, en effet, des juges de paix verront "à l'exécution des ordonnances relatives à la municipalité" (Lamothe). Cette cour spéciale des Sessions de la Paix devait exister de 1796 jusqu'à 1833, date de la sanction de la première charte de Montréal.

Sous ce régime, nos premiers

magistrats furent les juges de paix que voici:

- 1.—James McGill.
- 2.—John McKindlay.
- 3.—St-George Dupré.
- 4.—Charles Blake.
- 5.—Louis Porlier.
- 6.—Thomas McCord.
- 7.—Pierre Vallée.
- 8.—John Lilly.
- 9.—Robert Cruickshank.
- 10.—Patrick Murray.
- 11.—John McGill.
- 12.—James Finlay.
- 13.—Pierre Fortier.
- 14.—Nevu Lovestre.
- 15.—Alexandre Henry.
- 16.—Gabriel Franchère.
- 17.—James Walker.
- 18.—David Alexander Grant.
- 19.—Joseph Frobisher.
- 20.—John Richardson.
- 21.—Isaac Winslow Clarke.
- 22.—Alexander Auldjo.
- 23.—William Maitland.
- 24.—James Hughes.
- 25.—Simon McTavish.
- 26.—James Dunlop.
- 27.—Thomas Forsyth.
- 28.—John Lees.
- 29.—Louis Chabolliez.
- 30.—Jean-P. Leprohon.
- 31.—Jean Bouthillier.
- 32.—Jean Durocher.
- 33.—François Desrivières.
- 34.—Jean-Marie Mondelet.
- 35.—François Rolland.
- 36.—Paul Lacroix.
- 37.—Etienne Saint-Dizier.
- 38.—James Caldwell.
- 39.—Henry Archambault.
- 40.—Henry McKenzie.
- 41.—James Milne.
- 42.—William McGillivray.
- 43.—Jean Jorand.
- 44.—L.-C. Delery.
- 45.—Chartier de Lotbinière.
- 46.—Joseph Turgeon.
- 47.—Archibald-M. McLeod.
- 48.—Louis Guy.
- 49.—Thomas Porteous.
- 50.—Joseph Senet.
- 51.—François-Antoine Larocque.
- 52.—William Robertson.
- 53.—Pierre de Boucherville.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTRÉAL

MUNICIPAL ARCHIVES

- 54.—Hugh Heney.
- 55.—Charles Fremont.
- 56.—Alexandre Malbert.
- 57.—Henry Bing.
- 58.—Louis Marchand.
- 59.—Thomas-A. Turner.
- 60.—Angus Shaw.
- 61.—Pierre de Rocheblave.
- 62.—James Miller.
- 63.—Fred-Wm. Ermatinger.
- 64.—Samuel Gale.
- 65.—George Auldjo.
- 66.—James Leslie.
- 67.—John Gray.
- 68.—George Moffatt.
- 69.—Josias Wurtelc.
- 70.—Georg Garden.
- 71.—William Lunn.
- 72.—Horatio Gates.
- 73.—M.-B. Doucet.
- 74.—Henry Griffin.
- 75.—Peter McGill.
- 76.—Robert Frost.
- 77.—D.-C. Napier.
- 78.—Thomas Barron.
- 79.—William McKay.
- 80.—William Parly.
- 81.—John Flemming.
- 82.—Charles de Montenac.
- 83.—David Ross.
- 84.—Toussaint Pothier.
- 85.—Denis-Benjamin Viger.
- 86.—Joseph Shuter.
- 87.—John Flster.
- 88.—Jules Quesnel.
- 89.—Adams McNider.
- 90.—Pierre Lukin.
- 91.—Benjamin Holmes.
- 92.—André Jobin.
- 93.—Austin Cuvillier.
- 94.—Joseph Roy.
- 95.—Joseph Masson.
- 96.—William Hall.
- 97.—John McKenzie.
- 98.—J.-P. Saveuse de Beaujeu.
- 99.—John Forsyth.
- 100.—Jos.-Ant. Gagnon.
- 101.—Tancrede Bouthillier.

**DE LA PREMIERE CHARTE
JUSQU'A NOS JOURS**

Le régime municipal ne date vraiment que depuis 1840. Mais il convient de faire remarquer que Montréal devait avoir sa première charte dès 1832, approuvée par le roi l'année suivante. Cette charte n'était accordée cependant que pour 4 ans seulement. C'est en vertu de cette première constitution que Montréal devait enfin avoir un premier magistrat vraiment maire.

Le premier magistrat sous le premier régime municipal à Montréal fut Jacques Viger, cousin de Denis-Benjamin. C'était, disons le

en passant, un habile critique littéraire, un antiquaire, numismate et héraldiste de renom. Il était lieutenant-colonel de milice, chevalier commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Nous aimons le premier maire de Montréal plus que tout autre, parce qu'il raffolait d'histoire. Qui ne connaît d'ailleurs, sa fameuse et volumineuse "Saberdache," son album de nos gloires nationales ? Dans une prochaine chronique, nous ferons connaître l'histoire biographique de nos premiers maires. Pour le moment, contentons-nous à dire que le premier maire de Montréal fut choisi en 1833 par 16 conseillers dans 8 quartiers, à raison de deux par quartier.

Les premiers conseillers de Montréal furent MM. John Donegan, Wm. Forbes, Joseph Gauvin, Alexandre Lustignan, John McDonnell, Robert Nelson, Charles-S. Rodier, Joseph Roy, John Torrance, Augustin Tullock, John Turney, Guillaume J. Vallée, François Derome, Mahum Hall, Julien Perrault, Turton Penn, M. Pierre Auger était secrétaire.

Ces seize premiers conseillers furent élus dans les huit premiers quartiers suivants: Est, Ouest, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Laurent, Saint-Louis et Sainte-Marie, qui, hormis l'ancien quartier Saint-Antoine, existent encore aujourd'hui.

Montréal, en 1836, on ne sait pour quelle cause, était de nouveau administrée par une Cour Spéciale des Sessions de la Paix jusqu'en 1840. Devinrent alors nos premiers magistrats les juges de paix que voici:

1. Denis-Benjamin Viger.
2. Peter McGill.
3. Pierre de Rocheblave.
4. Wm. Robertson.
5. Lawrence Kidd.
6. James Miller.
7. Austin Cuvillier.
8. Jules Quesnel.
9. Adam L. McNider.
10. Joseph Shuter.
11. William Hall.
12. Jos. Ant. Gagnon.
13. Daniel Arnold.
14. Ed. N. Leprohon.
15. George J. Holt.
16. Joseph T. Barrett.
17. Jacob Dewitt.
18. Pierre Lukin.
19. Turton Penn.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTRÉAL

MUNICIPAL ARCHIVES

20. Thomas Cringan
 21. Joseph Masson
 22. Henry Corse
 23. John Moison
 24. Sydney Bellingham
 25. James Brown
 26. Pierre-E. Leclerc.
 27. John Donegani
 28. Guillaume-J. Vallée
 29. Charles Lamontagne
 30. Henri Desrivières
 31. Théophile Dufort
 32. Benjamin Hart
 33. James McGill Desrivières
 34. Charles-S. Rodier
 35. John Jones
 36. Charles Tait
 37. Hugh-E. Barron
 38. Alexis Laframboise
 39. J.-Baptiste Castonguay
 40. Patrice Lacombe
 41. Olivier Berthelet
 42. Paul-Jos. Lacroix
 43. Thomas-B. Wragg
 44. M.-J. Hayes
 45. Etienne Guy
 46. Logan Fuller
 47. François-P. Bruneau
 48. Pierre-Louis Panet.
 49. Hugh Brodie
 50. Joseph Baby
 51. Alexandre Buchanan
 52. John Dyke.
 53. William Evans.
 54. Déglise et Déglise puis (55)
 Déglise et Bréhaut remplirent les
 fonctions de greffiers de la Paix.

En 1840, le régime municipal s'établit définitivement à Montréal, le mode de gouvernement variant avec les années, mais surtout depuis la dernière décade. Devirent alors successivement nos premiers magistrats:

1840: Hon. Peter McGill ;
 1841-42: Hon. Peter McGill (2 termes);
 1843-44: Joseph Bourret ;
 1845-46: Hon. James Ferrier ;
 1847: John E. Mill; (il mourut en novembre 1847 et fut remplacé par Joseph Bourret);
 1848: Joseph Bourret ;
 1849-50: E.-R. Fabre (2 termes);

1889-90: Jacques Grenier (2 termes);
 1891-92: Hon. James McShane (2 termes);
 1893: Hon. Alphonse Desjardins;
 1894-95: Hon. J.-O. Villeneuve (2 termes);
 1896-97: R. Wilson Smith (2 termes);
 1898-99-1900-1901: Hon. Raymond Préfontaine (3 termes). (En vertu de la nouvelle charte, l'élection du maire, au lieu de se faire chaque année, a lieu à compter de 1900, à tous les deux ans);

1902-04: James Cochrane ;
 1904-06: Hornisdas Laporte;
 1906-08: H. A. Ekers ;
 1908-10: L. Payette ;
 1910-12: J.-J.-E. Guérin ;
 1912-14: L. A. Lavalée ;
 1914..... Hon. Médéric Martin.

REMERCIEMENTS

Il nous fait plaisir de payer ici une dette de reconnaissance à MM. P.-L.-N. Beaudry et Conrad Archambault, les dévoués archivistes de l'hôtel de ville, qui ont gracieusement mis à notre disposition les ouvrages où nous avons puisé la plupart des matériaux de la présen-

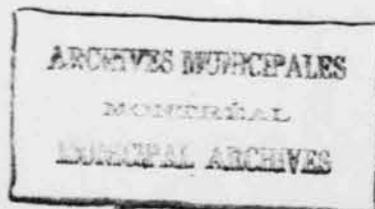
1851-52-53: Hon. Charles Wilson (3 termes);
 1854-55: Wolfred Nelson (2 termes);
 1856-57: Hon. Henry Sbarnes (2 termes);
 1858-59-60-61: Hon. C.S. Rodier (4 termes);
 1862-63-64-65: Hon. J.-L. Beaudry (4 termes);
 1866-67: Hon. Henry Sbarnes (2 termes);
 1868-69-70: William Workman (3 termes);
 1871-72: Charles J. Coursoj (2 termes);
 1873: Francis Cassidy. (Il mourut en juin 1873 et fut remplacé par Aldis Bernard);
 1874: Aldis Bernard ;
 1875-76: Sir W. H. Hingston (2 termes);
 1877-78: Hon. J.-L. Beaudry (2 termes);
 1879-80: Hon. Sévère Rivard (2 termes);
 1881-82-83-84: Hon. J.-L. Beaudry (4 termes);
 1885-86: H. Beaugrand (2 termes);
 1887-88: Sir J.-J.-C. Abbett (2 termes);

te chronique.

L'ouvrage qui nous a surtout servi est l'"Histoire de la corporation de la cité de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours", par J.-Cléophas Lanouette, avocat, et La-Violette et Massé, éditeurs, 1903. Ce volume, de 350 pages, est une vraie mine pour celui qui se veut renseigner sur le mouvement municipal à Montréal.

Nous nous proposons d'y faire de nouvelles recherches dans ce champ d'action, espérant que nos travaux pourront contribuer quelque peu à intéresser davantage l'électorat de Montréal à la chose municipale. L'histoire éclairera toujours mieux la marche des événements.

P.-H. LEFEBVRE.



JUGES DE PAIX
SESSIONS DE LA PAIX

.....
.....

..... sous le régime anglais surgissent les juges de paix. Puis, avec l'accroissement de la population et la nécessité d'un tribunal correctionnel permanent, ces justiciers, choisis parmi les citoyens de toute profession et de toute classe, cèdent le pas presque partout aux magistrats choisis parmi les membres du barreau.

En France, les juges de paix ne datent que de 1790, mais en Angleterre, leur institution remonte, pour le moins, au 15^e siècle, et c'est d'une ancienne loi passée sous Henri V, qui régna de 1413 à 1422, que nous vient l'expression "Sessions de la Paix".

Cette loi décrétait que les "sessions trimestrielles de la paix" seraient tenues dans la semaine qui suit chaque fête: de Saint-Michel (29 septembre), de l'Épiphanie (6 janvier), de Pâques (mobile) et de la translation de Saint-Thomas de Cantorbéry (7 juillet)

En dehors de ces dates, les sessions étaient spéciales ou générales.....
.....

RM: Bull. Recherches historiques
juin 1920, pp. 160, etc.
"Les tribunaux de Police de Montréal"
par E.-Z. Massicotte.

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

25-2-1946